

CGT - FSU - CFDT - FO

Ville - Le Mans Métropole - C.C.A.S.

**REFUSONS L'APPLICATION DE LA JOURNÉE DE
CARENCE AU 1^{er} OCTOBRE 2012**

TOUS DANS L'ACTION LE MARDI 20 NOVEMBRE 2012

**ARRÊT DE TRAVAIL AVEC GREVE
DE 1 HEURE A 1/2 JOURNÉE***

**RASSEMBLEMENT A 13H30 SALLE PHILIPPE GOUDE
PLACE DES COMTES DU MAINE**

Lors d'une rencontre avec les 2 élus délégués au personnel le 30 octobre dernier, a été confirmée l'application de la journée de carence à compter du 1^{er} Octobre 2012 avec des retenues sur le salaire de décembre.

Les organisations syndicales continuent à refuser sa mise en œuvre :

C'EST UNE MESURE INJUSTE SOCIALEMENT !

Pire, le directeur des ressources humaines précise que, par "souci d'équité entre agents", la retenue pour la journée de carence s'opérera non seulement **sur le traitement indiciaire à hauteur de 1/30^{ème}** mais également sur :

- **Le régime indemnitaire à hauteur de 1/30^{ème}**
- **La NBI à hauteur de 1/30^{ème}**

Soit en moyenne 70 euros par journée de carence sur le 1^{er} jour d'arrêt de maladie ordinaire.

**NOUS DEVONS POURSUIVRE NOTRE MOBILISATION SUR CE DOSSIER !
SOYONS NOMBREUX LE 20 NOVEMBRE à 13H30**

*Un préavis de grève de 1 heure à 1/2 journée a été déposé pour permettre à tous les agents de participer à cette action.